




PROTECTION VOL PARTICULIERS

protège votre domicile des cambriolages et du risque d'incendie⁽¹⁾

LES FORMULES D'ABONNEMENT

	CONFORT	SÉRÉNITÉ
ÉQUIPEMENT	ALARME CONNECTÉE + INFORMATION IMMÉDIATE DE L'ABONNÉ + INTERVENTION TEMPORAIRE	ALARME CONNECTÉE + INFORMATION IMMÉDIATE DE L'ABONNÉ + INTERVENTION D'UN AGENT DE SÉCURITÉ
 Mise à disposition d'un système d'alarme connecté	2 détecteurs d'intrusion ⁽²⁾ pour un appartement 4 détecteurs d'intrusion ⁽²⁾ pour une maison 1 centrale avec transmetteur intégré 1 sirène intérieure indépendante 1 clavier ou 2 télécommandes	2 détecteurs d'intrusion ⁽²⁾ pour un appartement 4 détecteurs d'intrusion ⁽²⁾ pour une maison 1 détecteur de fumée 1 centrale avec transmetteur intégré 1 sirène intérieure indépendante 1 clavier ou 2 télécommandes
Contrôle à distance et maintenance sur place : pièces, dont remplacement des piles, main d'oeuvre et déplacements	✓	✓
SERVICES SÉCURITAIRES		
Télesurveillance 24h/24 et 7j/7 du domicile par un centre de surveillance agréé	✓	✓
Détection d'intrusion avec prise de photos (si fonction souhaitée), appel de contrôle et information immédiate en cas d'alarme	✓ Photos transmises à l'abonné par e-mail ou application mobile	✓ Photos transmises au centre de surveillance, à l'abonné par e-mail ou application mobile, et mises à disposition des forces de l'ordre
Détection de fumée, appel de contrôle et information immédiate en cas d'alarme	EN OPTION	✓
Intervention sur place d'un agent de sécurité (si alerte confirmée)	EN OPTION	✓
Information des forces de l'ordre (en cas d'intrusion confirmée)	Service temporaire d'intervention et de sauvegarde (voir page suivante) La 1ère semaine de service est offerte	✓
Si nécessaire, organisation des mesures de sauvegarde en votre absence (gardiennage ou remise en état des issues)		✓
SERVICES PRATIQUES		
Signô : service d'information sur la mise en marche ou la mise à l'arrêt du système	✓ Par e-mail, SMS ou applications mobiles : INCLUS	✓ Par e-mail, SMS ou applications mobiles : INCLUS
Service de pilotage à distance et d'information sur l'état du système d'alarme	✓ INCLUS	✓ INCLUS
Accès à l'espace abonné sur internet et applications mobiles (sous réserve de compatibilité)	✓	✓
	Pour un appartement : 19,50€/mois ⁽³⁾ Pour une maison : 24,50€/mois ⁽³⁾	Pour un appartement : 29,50€/mois ⁽³⁾ Pour une maison : 37,00€/mois ⁽³⁾

(1) Détection de la fumée émise lors d'un départ d'incendie : dans ce cas, le détecteur ainsi que la sirène du système d'alarme émettent un signal pour alerter les occupants de l'habitation, afin que ces derniers puissent réagir en conséquences et évacuer les lieux plus rapidement si nécessaire. Le centre de surveillance vous informe au plus vite si vous ne répondez pas à l'appel de contrôle et que vous vous trouvez peut être loin de chez vous. (2) Selon vos besoins : détecteurs d'ouverture ou détecteurs de mouvement (équipés ou non de la fonction prise de photos et pouvant s'adapter à la présence d'un animal domestique de moins de 20 kg). (3) Tarif « à partir de », hors frais de communication éventuels et hors options (voir au verso).

* Hors détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone.

L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE clé en main sans aucuns frais supplémentaires












Un professionnel de la sécurité se déplace chez vous, réalise le diagnostic sécurité des lieux, installe le système d'alarme y compris les éventuelles options, sans travaux importants, le met en service et le raccorde au centre de surveillance, forme les utilisateurs présents à son utilisation.

OPTION : TRANSMISSION GSM (tarif mensuel)

Optez pour ce service, si vous ne disposez pas de ligne téléphonique ou si vous souhaitez doubler votre connexion principale (téléphonie classique ou internet ADSL/câble/fibre) avec le centre de surveillance (afin de prévenir un risque éventuel de coupure extérieure de la ligne téléphonique). Ce service comprend : la mise à disposition d'un transmetteur GSM + l'abonnement + toutes les communications dédiées à ce service

3,00 €

OPTION : LES EXTENSIONS TÉLÉSURVEILLÉES (tarif mensuel)

	▶ La télécommande	1,50 €
	▶ Le bouton d'alerte	1,00 €
	▶ Le clavier	3,00 €
	▶ Le détecteur d'ouverture	1,50 €
	▶ Le détecteur de mouvement (équipé ou non de la fonction prise de photos ⁽⁴⁾)	3,00 €
	▶ Le détecteur de fumée (un détecteur inclus dans l'équipement de base en formule SÉRÉNITÉ)	1,50 €
	▶ Le détecteur de monoxyde de carbone ⁽⁵⁾ NOUVEAUTÉ	3,00 €
	Remise de 50% sur les détecteurs supplémentaires soit 1,50 € TTC	
	▶ La sirène intérieure (une sirène est incluse dans l'équipement de base)	3,00 €
	▶ La sirène extérieure	4,50 €
	▶ La sonde inondation	1,50 €
	▶ La sonde congélation ou hors gel	1,50 €
	(surveillance de la température d'un congélateur)	

(4) dans la limite de 5 détecteurs de mouvement équipés de fonction de prise de photos.

(5) dans la limite de 5 détecteurs de monoxyde de carbone.

LES AUTRES SERVICES

TESTS DE BON FONCTIONNEMENT

▶ Vérification périodique de la bonne transmission des informations au centre de surveillance :	Inclus ⁽⁶⁾
▶ Télédiagnostic, télémaintenance et information de l'abonné en cas de dysfonctionnement éventuel :	Inclus ⁽⁶⁾

(6) En cas d'utilisation de la ligne téléphonique classique, les frais de communications, liés notamment au contrôle du système d'alarme, sont facturés par l'opérateur téléphonique. Détail de la facturation pour un appel : service 0,10 € TTC + prix d'un appel.

INTERVENTIONS TECHNIQUES

▶ Intervention de maintenance dans le cadre du service :	Inclus
▶ Intervention à la demande de l'abonné non liée à la maintenance :	59,00 €
(travaux, rénovation intérieure, extension de la configuration, démontage en fin de contrat...)	

INTERVENTIONS SÉCURITAIRES

▶ Formule SÉRÉNITÉ : intervention systématique d'un agent de sécurité sur place en cas d'alarme confirmée :	Inclus
▶ Formule CONFORT : service activable à tout moment, pour la durée de votre choix, à l'aide du clavier donnant lieu, en cas d'alarme confirmée, à l'intervention sur place d'un agent de sécurité et à l'organisation de mesures de sauvegarde. Dès que la durée cumulée des activations du service dépasse 7 jours, la semaine est facturée. Vous disposez alors d'une nouvelle semaine d'activation du service (sans interruption de service) :	19,50 €
▶ En cas de déplacements répétitifs dus à un mauvais usage ou au non-respect des consignes d'utilisation ou hors des périodes d'activation du service d'intervention en formule CONFORT (voir Conditions Générales) :	59,00 €

MESURES DE SAUVEGARDE

Les frais de gardiennage ou de réparation des issues endommagées, engagés en cas d'effraction, sont facturés par EPS et généralement couverts par l'assureur.

▶ L'heure de gardiennage (toute heure entamée est due) :	33,00 €
--	---------

Service opéré par EPS, SAS au capital de 1.000.000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Adresse de correspondance : 36 rue de Messines -CS 70002- 59891 LILLE CEDEX 9 - R.C.S. Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513 - NIF Collectivité St Martin 179886 - L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 02/12/2013 sous le numéro AUT-067-2112-12-01-20130359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient - Centres de Télésurveillance Certifiés APSAD, type P3 maillé, règlement R31, sous les n°163.00.31 et 216.10.31 - Services proposés aux particuliers sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales, de disponibilité géographique - Photos non contractuelles - Tarifs TTC au 28/03/2017.